







Le Tour du Lac de Viam

Plateau de Millevaches - Viam







Vue sur le lac de Viam (Mairie Viam)

Faites le tour du lac de Viam avec votre VTT!

Grâce aux panneaux d'informations qui bordent le circuit, découvrez le lac de Viam, son histoire et son évolution.

Infos pratiques

Pratique: VTT

Durée: 1 h 30

Longueur: 14.4 km

Dénivelé positif: 341 m

Difficulté : Facile

Type: Boucle

Thèmes : Lacs et rivières, Point de

vue, Sentier de découverte



Itinéraire

Départ : Esplanade, Terrasse dans le bas

du village, Viam

Arrivée : Esplanade, Terrasse dans le bas

du village, Viam **Balisage**: ≯ VTT **Communes**: 1. Viam

2. Bugeat

3. Saint-Hilaire-les-Courbes

Profil altimétrique

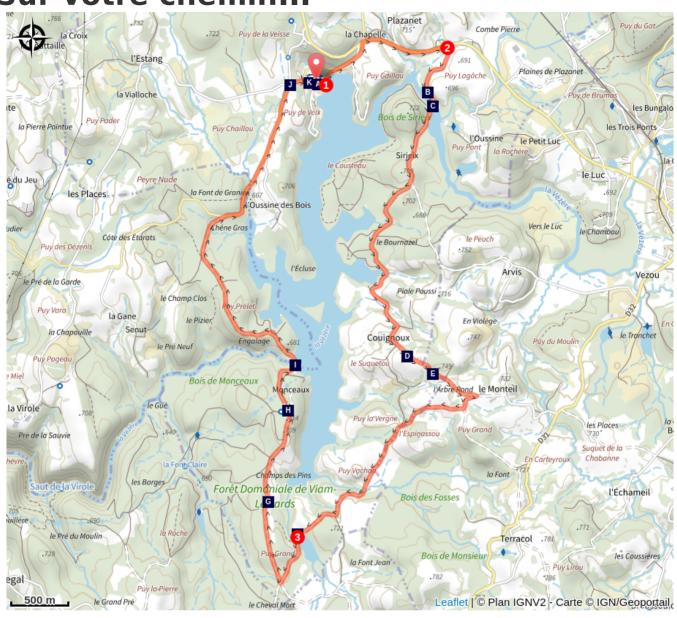


Altitude min 639 m Altitude max 742 m

- 1. Depuis le parking, descendre vers la terrasse direction la salle polyvalente. Le chemin commence sur la gauche et passe sur une digue. Remonter ensuite la route jusqu'à l'intersection avec la D979. Prendre alors à droite vers Bugeat.
- 2. Tourner à droite direction Sirieix. Suivre cette route jusqu'au village de Couignoux. Dans le village prendre à gauche et monter vers le Monteil. 100 m avant le hameau, bifurquer à droite. Poursuivre un long moment entre prés et bois sur la piste principale.
- 3. Passer à droite de l'Etang de Salemagnières (aussi appelé Etang de Mouno) et remonter jusqu'à un large carrefour. Prendre alors à droite pour rejoindre le barrage. Traverser l'édifice et continuer la piste jusqu'à retrouver la route D160 à prendre à droite pour revenir à Viam



Sur votre chemin...



- Eglise restaurée Saint-Martin (A)
- L'ancien pont de Viam et le nouveau pont de Sirieix (C)
- Le Haut de Couignoux (E)
- La Forêt domaniale Viam-Lestards (G)
- Barrage de Viam (I)
- Le bourg de Viam (K)

- La Vézère (B)
- Le lac de Viam (D)
- Etang de Mouno (F)
- Le château de Monceau (H)
- La Croix des Rameaux (J)



Toutes les infos pratiques



A Recommandations

Suivre le balisage VTT orange et le n°15 vert

Attention : en périodes de très hautes eaux, ce parcours n'est pas conseillé. Empruntez uniquement les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires. Soyez prudent, si vous partez seul, informez votre entourage de votre itinéraire. Ne surestimez pas votre niveau, prenez du matériel adapté et en bon état. Respectez la nature et les propriétés privées (château de Monceaux) En cas d'accident, appelez les secours 18 ou 15 ou 112.

Comment venir?

Accès routier

Depuis Bugeat, sur la D979 direction Treignac. Depuis Treignac ou Limoges direction Bugeat. Au carrefour de la D160/D979, prendre la direction Viam. Rentrer dans le bourg et se garer sur le premier parking aménagé.

Parking conseillé

Parking aménagé D160, Viam



i Lieux de renseignement

Office de Tourisme Vézère **Monédières Millesources**

accueil@terresdecorreze.com Tel: 05 55 98 15 04 http://www.terresdecorreze.com





Sur votre chemin...



Eglise restaurée Saint-Martin (A)

L'édifice construit sans doute au XIIème siècle, puis revoûté à la fin du XIVème siècle, fait remarquable, n'a jamais été pourvu de chapelles latérales. Il s'ouvre à l'ouest par un beau portail à frise-chapiteau et compte quatre travées couvertes d'ogives, la dernière constituant le chœur à chevet demi-circulaire. Restaurée en 2013, l'église Saint-Martin possède de magnifiques vitraux contemporains. Visite libre, de 9h à 20h. Visite libre des vestiges Gallo-romains.

Crédit photo : Mairie Viam



La Vézère (B)

D'une longueur de 211 km pour un bassin de 3736 km², la rivière la Vézère prend sa source à 700m d'altitude dans la Tourbière de Longéroux, sur le plateau de Millevaches en Corrèze.

La Vézère coule vers le Sud-Ouest et creuse une vallée coupée de petits barrages hydroélectriques : Monceaux-la-Virole (lac de Viam), Treignac (lac des Bariousses),

Peyrissac et enfin le barrage du Saillant.

La richesse de la basse Vézère en gisements préhistoriques lui confère un incomparable prestige, ce que lui a valu le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO d'une partie de la vallée de la Vézère.

Crédit photo : OT Terres de Corrèze





L'ancien pont de Viam et le nouveau pont de Sirieix(C)

Autrefois, vers 1822, existait le pont de Viam, construit en bois, formé de planches posées au ras de l'eau. Il fut emporté lors d'une crue de la Vézère en 1902, il est alors reconstruit cette fois en pierres et achevé en 1907.

Ce pont reliait Viam aux villages de Sirieix, Couignoux et Monceaux.

Lors de la mise en eau du barrage en 1946, il est noyé et l'on ne le redécouvre que lors des vidanges du lac, comme en 1985 et en 2010.

La construction du barrage oblige alors la commune à ouvrir une nouvelle route d'accès à

Monceaux, qui passe sur la crête du barrage. Un pont sur la Vézère, aujourd'hui appelé « le Pont de Sirieix » est ainsi construit pour la route menant à Sirieix et Couignoux. On y trouve plus de détails au niveau du panneau n°4.

Crédit photo : OT Terres de Corrèze



Le lac de Viam (D)

Mis en eau en 1946, ce lac de barrage marque le passage du plateau de Millevaches avec ses ruisseaux serpentant dans des fonds humides tourbeux vers des reliefs plus marqués où les cours s'encaissent. Il est le premier ouvrage hydro-électrique amont sur la Vézère.

Crédit photo : B.Bouche



Le Haut de Couignoux (E)

L'altération physico-chimique du granite a créé un paysage déconcertant car difficile à lire : pas de vallées bien marquées ou de vastes plaines mais une succession de cuvettes et collines ; un paysage dit "en alvéole". Pas non plus de fougueux ruisseaux montagnards, car l'eau, piégée dans les zones humides de ces fonds de cuvette, peine à s'écouler. Ainsi, depuis ce promontoire rocheux qui culmine à 730m d'altitude, l'on peut apercevoir le Puy Pader, le Puy Niouloux, l'Estang, le village de Viam, le Belvédère ainsi que le Barrage de Monceau.

On y trouve le panneau n°6 pour plus de renseignements.

Crédit photo : OT Terres de Corrèze





Etang de Mouno (F)

L'Etang, propriété autrefois du domaine de Monceaux, est un milieu à part entière, abritant poissons, insectes et batraciens, ainsi qu'une flore très spécifique. Mais c'est aussi une interface, un point de jonction, à la frontière de plusieurs milieux différents. Sur place, un panneau vous présentera davantage ce lieu.

Crédit photo : Mairie de Gourdon-Murat



La Forêt domaniale Viam-Lestards (G)

Une forêt domaniale est, en France, une forêt appartenant à l'État. Sa gestion est assurée par l'Office national des forêts (ONF) en application du Code forestier. Elles furent établies à l'époque de Charlemagne, les catégorisant ainsi de « premiers espaces naturels à la gestion rigoureusement encadrée ». Cette dernière possède une surface d'environ 1.17 km².

Crédit photo : OT Terres de Corrèze



Le château de Monceau (H)

Le village de Monceaux passa en 1442 des seigneurs de Murat à la famille Comte qui fit construire le château en 1582 et le posséda jusqu'en 1897.

Il y eut une chapelle domestique attestée au XVIIIe siècle (ruinée). Depuis l'ancien cadastre de 1822, les deux tours carrées flanquant la façade nord, se sont effondrées. Un blason au-dessus de la porte d'entrée représentait sans doute les armes de la famille Comte.

Des informations complémentaires se retrouvent sur les panneaux n°1 et n°10.

Crédit photo : S.Colpin



🔤 Barrage de Viam (I)

Construit sur la Vézère de 1939 à 1945, ce barrage de 31,8 mètres de haut permet de retenir 20,5 millions de m3 d'eau. Il permet ainsi l'existence d'une étendue d'eau de 183 hectares : le lac de Viam.

Crédit photo : Mairie Viam





🖰 La Croix des Rameaux (J)

La Croix des Rameaux, en granit, repose sur un piédestal (vieux bénitier de l'église de Viam). Elle sera sculptée, dressée et bénite par l'abbé Bonneau le jour de l'Assomption 1875.

Crédit photo : OT Terres de Corrèze



Le bourg de Viam (K)

Le bourg de Viam, situé au nord de Treignac, domine les eaux du lac de 183 hectares. Entouré d'un paysage vallonné et boisé, son église du XIIe siècle est dédié à Saint Martin et a été revoûtée au XIVe siècle.

Elle a été classée monument historique le 25 Mai 1976. L'ancien cimetière, attenant à l'église, comporte des vestiges gallo-romains tandis que la gare de Viam, aujourd'hui fermée, a été mis en service en 1883, sur la ligne à voie unique Limoges -Meymac.

Un complément d'informations se trouve sur le panneau n°1.

Crédit photo : OT Terres de Corrèze

